



République Française  
Département Charente  
**Commune de Foussignac**

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le 29/03/2024

ID : 016-211601455-20240327-20240305-DE



## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	11

Vote	
A l'unanimité	
Pour : 11	
Contre : 0	
Abstention : 0	

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous Préfecture de Cognac  
Le : 29/03/2024  
Et  
Publication ou notification du :  
29/03/2024

L'an 2024, le 27 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Foussignac s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEVIGE Georges, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/03/2024.

**Présents** : M. DEVIGE Georges, Maire, Mmes : CHIRON Esther, FOURNIER Alexandra, MM : BERNARD José, BONNET Matthias, BROGNIART Francis, LANDIER Sébastien, PINARD Laurent, SUTRE Sébastien

**Excusés** : CHAPT Sabine, ZIELINSKI Laetitia, BARDOU Julien (procuration à DEVIGE Georges), PRUNIER Stéphane (procuration à BERNARD José)

**Absent** : BOUILLER Dylan

**Invité** : Monsieur Jean-Yves DANEY, Conseiller aux Décideurs Locaux

**A été nommée secrétaire** : CHIRON Esther

### 2024-03-05 – BUDGET MULTIPLE RURAL 2024

Le conseil municipal,

Vu le projet du budget primitif du Multiple Rural présenté par Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- approuve le budget primitif 2024 "Multiple Rural" arrêté comme suit :

Il s'équilibre en section fonctionnement à hauteur de 46 873,66 €

Il s'équilibre en section investissement à hauteur de 1 780.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 29/03/2024  
Le Maire  
Georges DEVIGE

